

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DE LA COMMUNE de SIRAN
15150**

OFFICE NATIONAL DES FORETS
Agence Montagnes d'Auvergne
Courrier arrivé le

Séance du **26 janvier 2016**

- 5 SEP. 2016

DEPARTEMENT

CANTAL

Date :

L'an deux mille seize
et le Vingt six janvier
à 20 heures 30.

Numéro :

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : **FARGES Henri, Maire.**

Présents :

FARGES Henri- SOL Pierre- SALABERT Eric- MERCIER Franck- BOUYSSÉ Sophie- MESPOULHES Guy- COUDERC Jean-Baptiste- CALMETTES Jean-Michel- BOISSIERES Jean-Noël- BOY Sophie- BOBOUL Eric- ROUANNE Jean-Paul- DUMAS Mireille

Absents :

COUDERC Robert- DELAPIERRE Cyril

A été nommé secrétaire :

COUDERC Jean-Baptiste

Aménagement de la forêt sur la section Cabanes-Le Theil

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
18/01/2016

Date d'affichage
18/01/2016

Objet de la Délibération

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le	03/02/2016
----	------------

et publication,

du	03/02/2016
----	------------

ou notification

du	
----	--

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt sur la section de Cabanes-Le Theil établi par l'Office National des forêts en vertu des dispositions de l'article L.212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Emet un avis favorable au projet d'aménagement proposé, toutefois il formule la réserve suivante : l'investissement ne devra pas dépasser le montant de la vente du bois exploité et vendu.



Fait les jours, mois et an que dessus
Pour copie certifiée conforme
Au registre ou sont les signatures
Le Maire,

